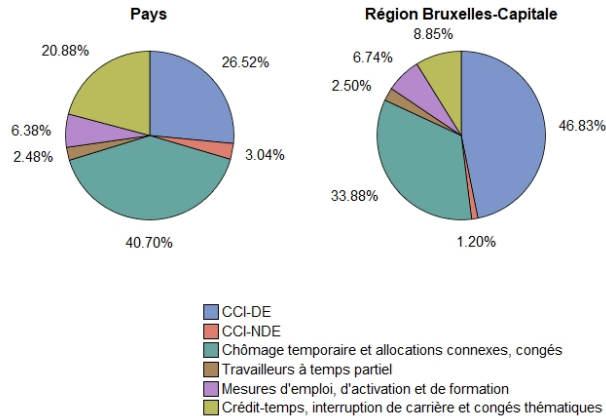


Région de Bruxelles-Capitale



Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	821.083	11,2
Assurés contre le chômage (2)	361.059	9,6
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	297.994	8,9
Taux du chômage (4)	16,9	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	295.081	9,8
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	5.058	17,4
Dossiers litigés achevés	9.005	11,0
Contrôles achevés	3.468	8,2
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.708	10,0
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	48	2,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	886,0	15,8
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	1.416,9	14,5
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	87,3	21,2
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	12,1	16,0

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	57.274	20,6	
		Après études	3.524	11,7	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	4.742	23,3	
		Chômage avec complément d'entreprise	264	2,5	
		Allocation de sauvegarde	85	15,8	
		Hommes	36.734	19,4	
		Femmes	29.154	19,4	
		Chefs de ménage	21.155	22,7	
		Isolés	22.013	24,3	
		Cohabitants	22.721	14,6	
		Total	65.888	19,4	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	432	14,7
		Chômage avec complément d'entreprise	802	2,5	
		Chômeurs âgés	437	13,1	
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	23	4,1			
Total	1.695	4,4			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	14	1,3	
		Période non rémunérée dans l'enseignement	210	7,1	
		Vacances jeunes	79	3,7	
		Vacances senior	2	1,2	
		Congés: soins d'accueil	3	2,1	
		Total	47.360	9,2	
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	76	18,3	
		Total	3.511	11,0	
		Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	4.550
		Programmes de transition	523	38,4	
		SINE	335	4,0	
	Mesures pour travailleurs		150	2,4	
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.923	7,8	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	1.788	19,6	
		Autres	89	67,5	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	130	6,4	
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	Activités ALE ou APS	2	38,0	
			86	6,0	
		Total	2.593	5,5	
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	69	7,0	
		Sans allocations	2.662	5,5	
		Total	3.673	3,9	
	Crédit-temps	Avec allocations	387	4,6	
		Sans allocations	4.060	3,9	
		Total	5.450	5,0	
	Congés thématiques	Avec allocations	Sans allocations	283	5,1
			Assistance médicale	275	1,4
		Aidants proches	0	6,7	
		Congé parental	5.448	5,7	
		Congé pour soins palliatifs	10	3,3	
		Total	5.734	5,0	
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement	63.477	77,8		

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays
Attestations	Autres attestations		14.055	12,2
	Total		77.532	39,4

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

- a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
 - b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);
 - c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).
- (3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).
- (4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
- (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
- (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).